

Image not found or type unknown



Je suis héritier. avec peu de revenu que faire et un tat de dette

Par **cel09**, le **02/02/2015** à **11:37**

Bonjour,
Mon compagnon a perdu sa maman depuis peu et, étant le seul héritier, il a toutes les dettes (factures, loyers, réparations) du logement que sa maman louait à payer. Ce n'est pas envisageable du tout parce qu'on a un petit salaire à 2 et un enfant à charge.
Y a-t'il quelque chose à faire ?
Merci pour vos reponses.

Par **moisse**, le **02/02/2015** à **11:41**

Oui:
* refuser tout simplement la succession
* l'accepter à concurrence de l'actif net, de sorte que les dettes ne puissent pas dépasser le disponible de la succession.